

20^{ème} Parlement des enfants

PROPOSITION DE LOI

visant à permettre aux **enfants de se construire un esprit critique** par rapport à l'actualité en créant des **journaux télévisés adaptés** à leur âge, qui les **informent** et leur **expliquent** ce qui se passe autour d'eux.

PRÉSENTÉE par

Gautier ANAGNOSTIDES, Mattis BOURGALET, Léa BOURGEOIS, Claire DELACHE, Jade DELACOUR, Roxane DELANOUS, Zoé DESDEVISES, Sélène DEYGAS, Axel DUPONT, Alexis FOURNIER, Tess GUILLOTTE, Hugo JACQUET, Raphaël JEAN, Damien JOYEUX, Manon LANGLINAY, Alexandre LECACHEUR, Corentin LECONTE, Clara LEFEBVRE, Morgann MINZIERE, Jules NAUDIN, Kyllian PESNEL, Nathan PONCE, Grégoire SOREL, Alix STEINMETZ-KUPP et Scotty VAULTIER

élèves de la classe de CM2b de l'école élémentaire
La Forgette de Les Pieux (Académie de Caen)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

après l'attentat à Charlie Hebdo, malgré toutes les informations destinées aux adultes et diffusées à la télévision, nous n'avons pas vraiment compris ce qui s'était passé et pourquoi ces hommes avaient fait cette tuerie. Il a fallu attendre que nous en discutions en classe pour avoir une explication claire.

Ce dont les enfants ont besoin, ce sont des informations adaptées à leur âge qui leur permettent d'avoir un esprit critique et de se faire une opinion.

Il existe bien des journaux papiers comme « Mon Quotidien », qui sont très biens, mais ils ne sont pas gratuits et donc pas accessibles à tous.

Ce qui manque est un journal télévisé adapté aux enfants, et ce du plus jeune âge jusqu'à 16 ans, sur les chaînes publiques.

En effectuant des recherches, nous avons trouvé qu'en 1998 des élèves qui avaient participé au parlement des enfants, avaient déjà proposé la mise en place d'un JT convenant aux enfants. Nous avons également vu que la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a aussi posé la question : « Est-ce qu'il ne faudrait pas un journal d'actualité pour les enfants ? » alors qu'elle discutait des théories du complot dont certains enfants sont devenus adeptes.

Ce projet a déjà été exploré par les adultes et les enfants, TOUS réclament ces journaux télévisés quotidiens. Il est donc grand temps de créer ces JT adaptés aux enfants, pour que ceux-ci comprennent mieux ce qui se passe autour d'eux.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

L'État s'engage à diffuser des journaux d'actualité télévisés quotidiens pour les enfants de 6 à 16 ans à compter du 1^{er} janvier 2016. Ces journaux doivent employer un vocabulaire et des images adaptés, et être diffusés sur les chaînes publiques pour être accessibles à tous.

Article 2

Les actualités doivent être expliquées différemment aux enfants de 16 ans qu'à ceux de 6 ans, de façon à ce qu'ils comprennent et que les informations restent intéressantes pour eux. Plusieurs journaux télévisés quotidiens, au moins un pour chacune des tranches d'âge 6-9 ans, 10-13 ans et 14-16 ans, sont donc diffusés à un horaire adapté à chacune.

Article 3

L'État s'engage à ce que tous les journaux télévisés, pour enfants comme pour adultes, signalent par un pictogramme la diffusion d'images choquantes ou violentes.